

212, 3. d

(4)

**PROCES VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 23 OCT. 1979 A MIDI
DANS LA GRANDE SALLE**

ORDRE DU JOUR

- 1- Procédure
- 2- Amendements à la charte
 - 2.1- Amendements permanents
 - 2.2 Amendements pour la session
- 3- Définition d'une journée d'étude
- 4- Election d'un comité d'élection
- 5- Levée de l'assemblée

Mise en candidature au poste d'un président d'assemblée.

Sonia Hamel propose Alain Boucher
Alain Boucher est élu par défaut de concurrence.

Mise en candidature d'un secrétaire:

Denis Villeneuve se présente et est élu par ovation.

Proposition privilégiée: (1)

Proposeur: Jean Soublière.
(la résolution du complexe d'œdipe est une étape difficile pour certains de nos enfants)

Secondé par: François Desjardins.
(épargné...)

Je propose la formation d'un comité plénier ("parle parle, jase jase...") se terminant à 1h.

Adopté à majorité.

A 1h. le président revient (des toilettes du E) en AG. régulière.

Faute de proposition (la défensive est faible, la puissance à l'attaque est forte, et il lance et compte!) sur le point 2 de l'ordre du jour, le président passe au point 3.

Proposition privilégiée (la chanceuse)

Proposeur: Jean Dagenais.
Secondé par: Scott McKay.
Je propose la tenue (blank...), mardi le 30 oct. à midi, d'une assemblée large (mince d'esprit) réunissant toutes les activités et tous les intéressés pour discuter des priorités budgétaires,, prendre connaissance de la politique de gestion préparée par le comité finance (\$Marie-Finances\$), mettre au point le mode de fonctionnement et coordination (1) de l'association (?! l'é) et des activités.

Proposition rejetée à majorité.

Faute de discussion sur le point 3 de l'ordre du jour, le président passe au point 4.

Proposition privilégiée.
Proposeur: Alain Brunel
Secondé par: Yvon D'Astous.
Je propose la formation d'un comité d'élection pour préparer et publiciser les pultions électorales générales à une date déterminée 2 minutes plus tard soit le jeudi 8 nov. (après de lourdes concertations), et au poste de l'exécutif et du conseil central, amen I.

Adoptée à majorité.

Membres du comité d'élection:
Denis Villeneuve
Stéphane Desjardins se désiste.
François Desjardins

Faute de discussion au point 4, on passe au point 5:
Levée de l'assemblée.
(on a rien accouché du tout)
Le président lève l'AG à 1 h 35 AM.

(noitcader, 2h35 AM.)